50èmes Journées Santé-Travail 2013 du Cisme

Pré-programme disponible et inscriptions ouvertes

Nous aurons le plaisir de vous accueillir les 22 et 23 octobre prochains aux 50èmes Journées Santé-Travail du Cisme, qui se dérouleront à Paris, au Grand-Hôtel, sur le thème : "La Santé au travail en 2013 : quelles actions des SSTI auprès des entreprises ?"

olontairement plus large et moins organisationnel que ceux des deux dernières années, ce sujet permettra à chacun de valoriser les actions menées vers les entreprises adhérentes, en prenant en compte les nouveaux textes.

Ces Journées seront l'occasion, pour les Services, d'interroger leurs adhérents et de les associer à leurs communications, notamment en les faisant intervenir en tribune.

Proposer, mener des actions que les acteurs de l'entreprise vont pouvoir s'approprier pour prévenir concrètement les risques professionnels, là est un des enjeux de la relation du SSTI avec ses adhérents. Les Journées Santé-Travail 2013 verront les Services confronter leurs approches et leurs expériences, à travers les nombreuses actions menées au quotidien dans les Services, auprès des entreprises et de leurs salariés.

Le pré-programme, adressé au début du mois de septembre dans les SSTI, (voir le 4-pages détachable au centre de ce numéro), illustre, entre autres, les actions de rationalisation des priorités en fonction des besoins des entreprises et des movens des Services, la sensibilisation des entreprises à la Santé au travail, dont les actions concrètes de prévention menées (prévention de la désinsertion professionnelle, emploi des seniors, prévention des addictions, CMR, TMS, RPS et de la pénibilité), les outils et plans de communication mis en place en direction des adhérents, mais aussi les nouvelles pratiques,

la nouvelle équipe Santé-Travail et les recommandations de bonne pratique.

a transformation du diagnostic de besoin en actions prioritaires, les actions de communication pour impliquer l'entreprise, les actions de prévention menées en 2013, les surveillances individuelle et collective de l'état de Santé en 2013... sont autant de sujets appelés à être développés, à partir de conférences invitées et de communications orales, au cours de ces deux jours d'échanges et de réflexion. Vous pouvez, d'ores et déjà, vous inscrire, ainsi que les personnels de vos Services. via le bulletin d'inscription qui vous a été adressé et qui peut également être téléchargé dans la partie adhérents de notre site Internet. Pour comprendre, échanger et partager sur les actions menées par les SSTI auprès des entreprises, rendez-vous donc les mardi 22 et mercredi 23 octobre 2013 au Grand-Hôtel à Paris. Nous vous attendons nombreux.

Commission Systèmes d'Information du Cisme

Tableau synoptique des travaux et actions de la CSI

La Commission Systèmes d'Information (CSI) a été mise en place fin 2009, à la demande du Conseil d'Administration du Cisme, avec pour objectif de formuler toutes propositions visant à améliorer la communicabilité et l'efficience des systèmes d'information présents dans les SSTI, facilitant ainsi la réponse à leurs missions et permettant la valorisation de leurs actions.

résidée par M. Léon Petit et animée par le Docteur Corinne Letheux, cette commission est composée de présidents, de directeurs et de responsables informatiques de SSTI.

Elle a travaillé, en lien avec les autres professionnels des Services, sur plusieurs thèmes stratégiques prévus dans la lettre de mission, notamment :

• la mise en œuvre de la "traçabilité" des expositions professionnelles

des salariés tout au long de leur parcours,

- la production d'autres données consolidées dans le champ de la Santé au travail,
- les options informatiques facilitant la collecte et la consolidation des données,
- les nomenclatures susceptibles d'être partagées par la plupart des SSTI.
- l'accompagnement à la prise en compte, par les SSTI, de la mise en œuvre du langage commun, notamment à travers la saisie des données par les médecins du travail et les autres personnels de Services et l'analyse statistique,
- le respect de l'utilisation des Thésaurus Harmonisés et l'organisation de leur évolution par un travail de veille en fonction des données de la science,

- les moyens de garantir la sécurité des données à tous les niveaux,
- les moyens pour les SSTI de maîtriser leur système d'information et leurs données dans un environnement ouvert à d'autres acteurs.
- les moyens de simplifier l'utilisation des différents outils à disposition des acteurs de terrain.
- la maîtrise des coûts liés aux systèmes d'information,
- le suivi de l'évolution des systèmes d'information utilisés par les SSTI et les moyens favorisant leur convergence.

a concrétisation des travaux de la Commission est désormais consultable sur le site Internet du Cisme, grâce à un tableau synoptique permettant de visualiser les résultats et la restitution des différentes actions menées.